CURSUS - SOLVABILITÉ II

Directions financières, risques, actuariat

10 JOURS, 70 HEURES

FINANCE / SOLVABILITÉ II

CODE : ACU01

Objectifs de la formation

Identifier et mettre en œuvre les obligations liées à Solvabilité II dans son organisme

Piloter son dispositif de contrôle des risques

Réaliser des reportings Solvabilité II fiables

Parmi nos formateurs

- **AUDOUIN Odilon**
  Directeur,
  DELOITTE CONSEIL RISK ADVISORY
- **LIASKOVSKY Alexandre**
  Senior Manager,
  DELOITTE
- **DELESTRADE Isabelle**
  Directrice Risk Management & Développement,
  PÉRICLÈS ACTUARIAL

Public concernés

- Directions générales, directions financières, directions des risques, directions techniques, directions de la conformité, directions de l'actuariat, directions du contrôle interne, directions de l'organisation, administrateurs

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

MODULE 1 - 2 JOURS

PILIER 3 : CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE VOS REPORTINGS SOLVABILITÉ II

- Solvabilité II : où en sommes-nous
- Quelles avancées sur le pilier 3 de la directive au travers des mesures d'application
- Comprendre et maîtriser l'articulation des rapports à produire
- Quelle organisation et quels processus mettre en place pour un reporting interne fiable
- Construire votre dispositif de reporting interne pour une gestion des risques optimale
- Adapter votre système d'information dans le cadre de Solvabilité II
- Bâtir une architecture informatique intégrée et performante

MODULE 2 - 2 JOURS

FAIRE VIVRE VOTRE DISPOSITIF ORSA

- Solvabilité II : la gestion des risques au centre de l'organisation
- Maîtriser les textes de référence relatifs au système de gouvernance et à l'ORSA
- Implémenter le pilier 2 au sein de votre organisme : aspects qualitatifs
- Comment piloter les éléments quantitatifs de l'ORSA
- Cas pratique : le capital ORSA et les indicateurs de solvabilité continue : retenir une approche déterministe
- Session de questions-réponses et définition des attentes ACPR
- Utiliser l'ORSA comme outil de management

MODULE 3 - 1 JOUR

FONCTION CONFORMITÉ ET CONTRÔLE DES RISQUES DE NON-CONFORMITÉ

- Contexte et réglementation
- Les enjeux de la fonction conformité
- Les outils de la fonction conformité
- Le contrôle de la conformité
- La diffusion d'une culture de la conformité
- La protection de la clientèle et les pratiques commerciales
- L'éthique dans la conduite des affaires
- Les contrôles sur place de l'ACPR

MODULE 4 - 2 JOURS

MÉTHODES ET TECHNIQUES DE LA GESTION D'ACTIFS

- Les enjeux et périmètres de l'ALM (Asset and Liability Management) pour une compagnie d'assurance
- Qu'attendre d'une stratégie d'investissement dans l'économie réelle
- Les impacts de Solvabilité II pour l'ALM
- Face au contexte de volatilité des taux, décryptage d'une stratégie innovante

MODULE 5 - 2 JOURS

RÉASSURANCE ET TRANSFERT DES RISQUES

- Rappel sur les bases de la réassurance
- Souscription et tarification en réassurance
- Pilotage technique de la réassurance
- Modéliser son programme de réassurance
- Rappeler les points clés de Solvabilité II
- Détailler le pilier 1
- Ajuster le SCR grâce à la réassurance
- Définir les risques de contrepartie

- Modéliser son programme de réassurance
- Bâtir un plan de réassurance efficace

MODULE 6 - 1 JOUR

SOUTENANCE

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.